



QU'ENTENDRE PAR ÉTHIQUE SPORTIVE ?

Le point de vue de Patrick Mignon *Sociologue*¹

Interrogé en Septembre 2018 par la Direction des sports du ministère des Sports.

1. Éthique ? Morale ? Valeurs ? Vertus ? Est-ce la même chose ?

Les termes d'éthique (du mot grec « ethos ») et morale (du latin « mores ») nous viennent de l'Antiquité et désignent les mœurs propres aux sociétés grecques et romaines. Le comportement, éthique pour un Grec ou moral pour un Romain, signifie qu'il suit les usages tel que d'accomplir ses devoirs de citoyens, d'honorer les dieux de la cité ou les ancêtres de la lignée familiale. Ces devoirs correspondent à des principes supérieurs que sont la grandeur de la cité ou l'ordre du monde et sont liés à des valeurs qui assurent la reproduction de ces principes comme la justice, l'obéissance, le courage ou la loyauté. Les individus sont vertueux quand ils mettent en œuvre ces valeurs.

De façon générale, l'éthique renvoie à l'existence de valeurs humaines générales et à l'idéal d'une adéquation entre vertus de l'individu et valeurs d'une société. Ce constat reste toujours d'actualité. Sauf que le contenu de la notion d'éthique évolue en ce qu'elle épouse les transformations de la société et de ses valeurs. Ainsi, au cours des siècles, les valeurs telles que l'universalité, l'usage de la raison, la liberté, l'égalité et les droits de l'individu se sont développées dans nos sociétés prenant le pas sur le seul respect de la tradition ou de l'ordre politique existant. Mais les valeurs de justice, de courage, de loyauté, de respect demeurent dans les

sociétés démocratiques et l'individu se doit de pratiquer les vertus qui assurent la pérennité de ces sociétés.

Les discussions parmi les philosophes sont nombreuses pour savoir s'il convient malgré tout de distinguer morale et éthique. L'usage s'est répandu de considérer que le terme de morale s'applique à l'existence des grands principes qui règlent les relations entre les membres d'une société, comme les principes de justice ou de respect des individus.

Celui d'éthique renvoie, lui, à deux aspects. D'abord, c'est la réflexion morale de l'individu sur sa propre action quand il est confronté à une contradiction entre deux

principes moraux : par exemple, la loyauté et la solidarité vis-à-vis d'un groupe et la dénonciation d'un acte immoral par un membre de sa famille ou de ses amis. Ensuite, l'usage du terme d'éthique renvoie à la différenciation au cours des siècles entre les grands domaines de l'activité humaine (politique, droit, art, sciences, religion) ou au développement du système des professions et des métiers qui donne naissance aux différentes déontologies.

Ces domaines reposent sur des finalités différentes et ont fait naître des éthiques spécifiques, c'est-à-dire à des systèmes de valeurs spécifiques, à ces domaines : la beauté et originalité pour l'art, la sauvegarde de la vie humaine pour la médecine, le savoir désintéressé pour la science, etc. Ils ont en commun de se présenter comme désintéressés : on fait de la science pour la science, de l'art pour l'art, pas pour des intérêts politiques ou économiques. Le sport en

est un exemple qui a développé sa propre éthique : être le meilleur dans une compétition physique en respectant les règles sportives par la mise en œuvre des vertus humaines nécessaires à l'accomplissement de la performance pour le simple plaisir de l'accomplissement de la performance.

2. Cela signifie-t-il dire que le sport obéit à des valeurs qui lui sont propres ?

Pour mieux appréhender l'éthique dans son application au sport, il convient de développer un raisonnement en trois temps :

1^{er} temps : parler d'éthique suppose d'abord de définir quelles sont les valeurs d'une société dans son ensemble et comment elles se déclinent dans les divers univers sociaux qui la composent, comme la politique, l'art, la religion, la science ou le sport.

2^{ème} temps : parler d'éthique suppose de se poser la question de comment permettre à ces valeurs d'être effectives. Cela dépend du comportement de chacun, autrement dit des vertus que chacun met en œuvre au regard des valeurs dont il se réclame.

3^{ème} temps : mettre en œuvre une éthique suppose, pour les individus, de mettre en œuvre des comportements qui sont en adéquation avec les valeurs de la société, à travers leur mise en œuvre dans le domaine spécifique du sport.

Le monde du sport repose-t-il sur des valeurs spécifiques ou s'agit-il d'une simple transposition des valeurs de la société à l'univers sportif ?

La réponse est double.

Le sport fait partie de ces univers sociaux autonomes qui se sont développés au cours du 19^{ème} siècle. Le sport relève de la sphère des loisirs qui commencent alors à se développer. Il emprunte aux valeurs du temps, comme la compétition et la justice qui sont des applications des valeurs individualistes et égalitaires. C'est un univers de

calcul qui permet de donner des classements objectifs. Son insistance sur le respect des règles, ce qui est une des valeurs des sociétés qui se veulent gouverner par la loi, en font un modèle de comportement. Les vertus qu'il implique, ténacité, générosité ou fair-play, l'inscrivent aussi dans un projet éducatif parce que moral. Mais l'idéal chevaleresque défini par Pierre de Coubertin l'attache aussi à la morale aristocratique.

Il peut ainsi apparaître comme un monde idéal susceptible de servir de modèle à la société. En effet, dans le sport, la victoire va à celui qui a respecté les règles et qui a fait preuve des plus hautes vertus pour se surpasser et remporter la victoire. De plus, comme chaque participant à la compétition part avec des chances égales, le résultat sportif paraît plus juste que la compétition économique ou sociale.

3. Peut-on alors parler d'une Éthique sportive ?

On peut dire qu'il existe une éthique sportive dans la mesure où on identifie bien des valeurs ou des principes spécifiques au sport telles que le dépassement, l'ouverture à tous sans distinction, le respect des règles, l'égalité des concurrents au départ, l'incertitude du résultat et le *fairplay*. De la même façon, on doit mettre en œuvre les vertus souhaitables à la réalisation des objectifs sportifs et aux respects de ses principes. L'éthique sportive

consisterait alors à respecter et à faire respecter les principes qui président à l'existence du sport.

Certains principes sont vraiment spécifiques, comme celui d'être un univers de compétition physique organisée par des règles ; d'autres sont présents dans de nombreux domaines d'activité comme le dépassement de soi ou le droit à la participation égale pour tous. D'ailleurs, le sport s'est transformé au cours du 20^{ème} siècle : au début du

siècle, il excluait les femmes et les classes populaires et il pratiquait, dans certains pays, la ségrégation raciale. Mais sous la pression du développement des idées d'égalité de tous les êtres humains, il s'est ouvert à l'ensemble des individus. S'il avait maintenu les principes des années 1900, il ne pourrait pas être considéré comme un lieu d'exemplarité morale.

4. Comment articuler Éthique sportive, valeurs sportives et vertus sportives ?

Prenons deux valeurs spécifiques au sport :

- La valeur de l'incertitude du résultat qui suppose que chacun parte sur un pied d'égalité et mette en œuvre les vertus nécessaires à l'obtention du résultat.
- La valeur de respect de la règle du jeu sportif où le meilleur l'emporte et du *fairplay* qui demande d'accepter le résultat.

Dans les deux cas, l'éthique consiste dans la capacité pour chaque acteur de se demander quelles règles doivent être mises en œuvre pour garantir l'égalité des participants, quelles qualités ou quelles vertus doivent être mises en œuvre pour réaliser ces valeurs spécifiques, jusqu'où va le dépassement, propre au sport, des comportements ordinaires (la prise de risque ou donner

des coups), comment former tous les acteurs du sport pour qu'ils fassent vivre le sport tout en respectant les valeurs de la société.

On peut donc parler de passerelle entre les trois, éthique ou morale, valeurs et vertus.

5. Finalement l'Éthique sportive est l'affaire de tous ?

Effectivement. On le voit à travers ces exemples ci-avant : adopter une démarche éthique est une affaire quotidienne et très concrète.

En d'autres termes, l'éthique n'est pas un concept abstrait et lointain. Il implique chacune et chacun d'entre nous. Son effectivité ou non dépend de la responsabilité de chacun.

Voilà quel pourrait être le schéma global pour comprendre ce que revêt l'éthique sportive ou plus précisément l'éthique applicable au sport. Ce schéma est déclinable à l'infini car on prête aussi au sport un rôle éducatif... Tout

ceci me conduit à affirmer que chaque acteur du sport est, à un moment ou un autre, confronté dans ses fonctions ou actions à une nécessaire démarche d'éthique : mon comportement en tant qu'athlète, entraîneur, arbitre ou président de club est-il conforme à l'éthique que je veux promouvoir.

L'éthique à l'œuvre dans le sport c'est en quelque sorte la somme de toutes ces démarches individuelles, mais aussi collectives car c'est aussi l'éthique d'un groupe, club ou fédération, telle qu'elle se manifeste à travers son fonctionnement.

On le voit l'Éthique sportive est une notion complexe à appréhender faisant intervenir de nombreux paramètres qui dépassent parfois l'éthique de chacun. Une chose est sûre : chaque acteur du sport a une part de responsabilité dans la mise en œuvre ou non de l'éthique dans le sport et à lui d'en tirer les conséquences (pour lui-même). On voit bien que ces questions ne concernent pas que le monde sportif. Mais elles exercent une pression supplémentaire sur le sport compte tenu de la dimension donnée à celui-ci en tant que ciment de notre société et lieu de l'exemplarité.

6. La mission assignée au sport n'est-elle pas un peu lourde à porter ?

À première vue, oui. Surtout si l'on met en rapport l'expression selon laquelle le sport est le « reflet de la société » avec l'idée de l'exemplarité du sport. En effet, la société dans son fonctionnement n'est pas morale : elle est le lieu de tension où se confrontent les intérêts économiques ou de pouvoir, elle est inégalitaire et injuste. La morale ou l'éthique, les grands idéaux humains, sont justement les instances qui rappellent les idéaux de justice, d'égalité ou de respect. C'est une formule, le reflet, et une exigence, l'exemplarité, qui nous font penser qu'on retrouve les travers de la société dans cette micro-société

qu'est l'univers sportif et que l'exemplarité est un vœu pieux ou une hypocrisie. Néanmoins, il en est de l'éthique sportive ce qui l'en est de la morale citoyenne, c'est un idéal, c'est un lieu de mise à l'épreuve de ses vertus et c'est donc un lieu où s'apprennent les valeurs de la Cité comme le respect de l'autre, le courage ou la solidarité.

Dans les représentations collectives, le sport véhicule l'image d'une société idéale, d'autant plus lorsque la société dans son ensemble est vue de moins en moins comme une société idéale. D'où le rôle, voire la pression,

assigné au sport et à ses valeurs, et donc son Éthique, pour contrebalancer en quelque sorte les maux de la société. Mais il ne peut à lui seul résoudre tous les maux de celle-ci (notamment lorsque ces maux se transposent dans l'univers sportif). Il peut néanmoins, grâce à ses vertus spécifiques, agir sur eux à travers les individus sportifs qu'il contribue à socialiser, s'il sait mettre en œuvre son éthique. Sous cette condition, il peut remplir sa mission préventive et réparatrice.